

19 février 2024

GARE DE PARIS SAINT LAZARE

Prélèvements lingette

Quais et Equipements sur les quais

Nettoyage très haute efficacité des quais et équipements de quais de la gare de Paris Saint Lazare

SNCF Gares & Connexions réalise des nettoyages très haute efficacité sur les quais et équipements de quais de la gare dans l'objectif de faire diminuer leur taux de pollution au plomb.

Les interventions se déroulent **de nuit**, en **l'absence de public**. Les entreprises intervenant respectent un protocole spécifique pour entrer et sortir des zones traitées et éviter toute exportation de traces de plomb vers d'autres zones accessibles au public. Par ailleurs, dans le cadre de ces interventions et pour la sécurité de tous, les espaces à l'intérieur de la gare font régulièrement l'objet **d'une surveillance** réalisée par un laboratoire agréé. Il est cependant recommandé de respecter les gestes habituels d'hygiène, en particulier le lavage régulier des mains.

SNCF Gares & Connexions publie les prélèvements de contrôle des teneurs en plomb mesurées dans l'espace public de la gare.



Ces mesures sont disponibles sur le site :
<https://www.garesetconnexions.sncf/fr/actualites/rapports-resultats-mesures-concentration-plomb-gare-paris-saint-lazare>

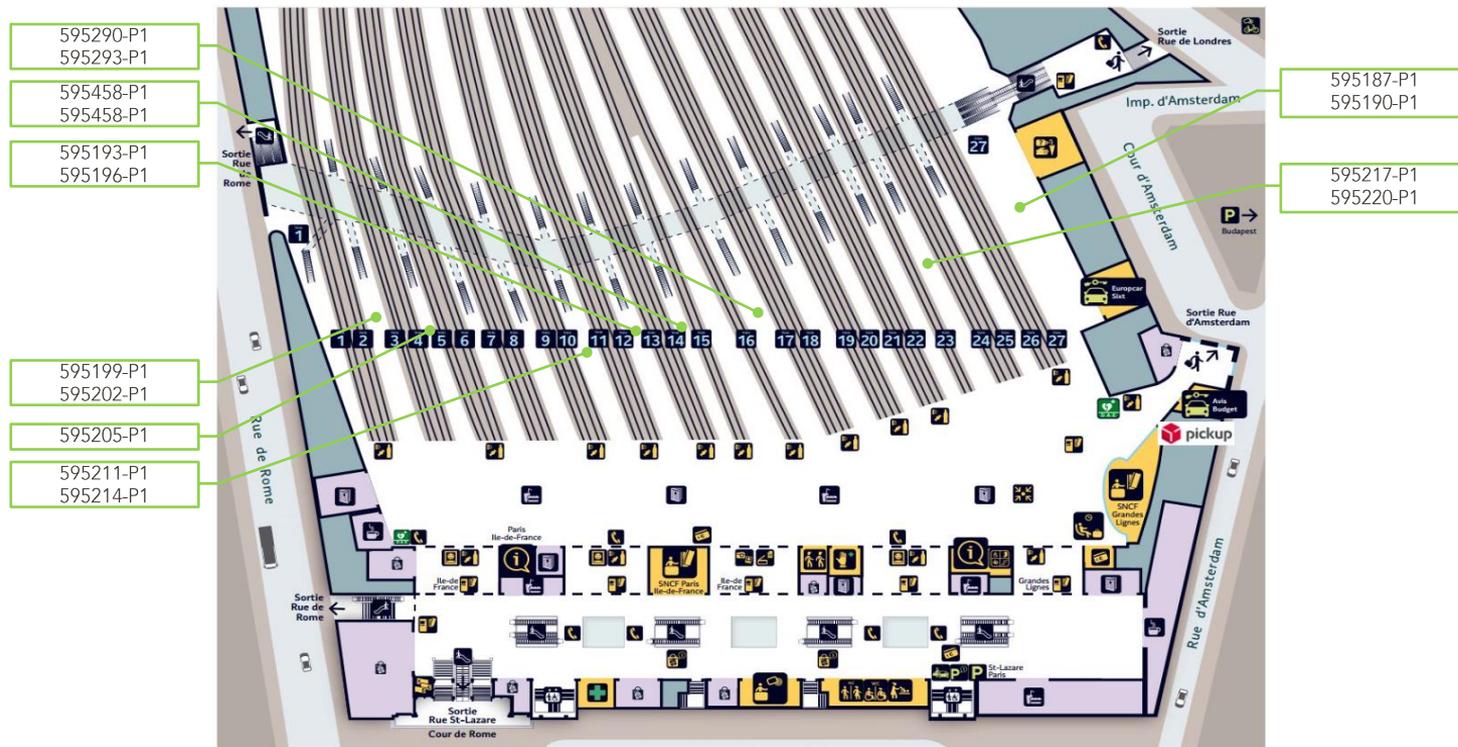
Quai n° 2 – 3 – 6 – 7 – 8 – 9 – 13 – 15

Revêtement des quais

Mesures initiales					Après nettoyage		
N° du prélèvement	Date du prélèvement	Prélèvement	Support du prélèvement	Date de réception du rapport	N° du prélèvement	Date du prélèvement	Résultat lingette (en µg/m²)
595458-P1	31/01/2024	Quai n°8 Voies 14/15	Revêtement bitumineux	01/02/2024	595461-P1	01/02/2024	290
595187-P1	01/02/2024	Quai n°15 Voie 27	Revêtement bitumineux	02/02/2024	595190-P1	02/02/2024	99,6
595193-P1	05/02/2024	Quai n°7 Voies 12/13	Revêtement bitumineux	06/02/2024	595196-P1	06/02/2024	158,4
595290-P1	06/02/2024	Quai n°9 Voies 16/17	Revêtement bitumineux	08/02/2024	595293-P1	07/02/2024	186
595199-P1	08/02/2024	Quai n°2 Voies 2/3	Revêtement bitumineux	09/02/2024	595202-P1	09/02/2024	70
595205-P1	12/02/2024	Quai n°3 Voies 4/5	Revêtement bitumineux	13/02/2024			
595211-P1	13/02/2024	Quai n°6 Voies 10/11	Revêtement bitumineux	14/02/2024	595214-P1	14/02/2024	444,4
595217-P1	14/02/2024	Quai n°13 Voies 23/24	Revêtement bitumineux	15/02/2024	595220-P1	15/02/2024	787,2

Quai n° 2 – 3 – 6 – 7 – 8 – 9 – 13 – 15

Revêtement des quais



Ensemble des quais de la gare

Equipements de quais

Mesures initiales					Après nettoyage, si nécessaire		
N° du prélèvement	Date du prélèvement	Prélèvement	Support du prélèvement	Résultat lingette (en µg/m²)	N° du prélèvement	Date du prélèvement	Résultat lingette (en µg/m²)
595756-P1	12/02/2024	PTS - Quai n°1 Voie 1	Métal commandes	<28,4	595758-P1	13/02/2024	<28,4
595756-P2	12/02/2024	PTS - Quai n°2 Voie 2	Métal commandes	28,4	595758-P2	13/02/2024	<28,4
595756-P3	12/02/2024	PTS - Quai n°2 Voie 3	Métal commandes	<28,4	595758-P3	13/02/2024	<28,4
595756-P4	12/02/2024	PTS - Quai n°2 Voie 3	Plastique téléphone	<100	595758-P4	13/02/2024	<100
595756-P5	12/02/2024	PTS - Quai n°2 Voie 3	Métal commandes verticales	<35,7	595758-P5	13/02/2024	<35,7
595756-P6	12/02/2024	PTS - Quai n°3 Voie 4	Métal commandes	<28,4	595758-P6	13/02/2024	<28,4
595756-P7	12/02/2024	PTS - Quai n°3 Voie 5	Métal commandes	97,7	595758-P7	13/02/2024	<28,4
595756-P8	12/02/2024	PTS - Quai n°4 Voie 6	Métal commandes	65,9	595758-P8	13/02/2024	55,7
595756-P9	12/02/2024	PTS - Quai n°4 Voie 7	Métal commandes	56,8	595758-P9	13/02/2024	53,4
595756-P10	12/02/2024	PTS - Quai n°5 Voie 8	Métal commandes	54,5	595758-P10	13/02/2024	<28,4
595756-P11	12/02/2024	PTS - Quai n°5 Voie 8	Plastique téléphone	<100	595758-P11	13/02/2024	<100
595756-P12	12/02/2024	PTS - Quai n°5 Voie 8	Métal commandes verticales	<35,7	595758-P12	13/02/2024	<35,7
595756-P13	12/02/2024	PTS - Quai n°5 Voie 9	Métal commandes	28,4	595758-P13	13/02/2024	<28,4
595756-P14	12/02/2024	PTS - Quai n°6 Voie 10	Métal commandes	33,0	595758-P14	13/02/2024	<28,4
595756-P15	12/02/2024	PTS - Quai n°6 Voie 11	Métal commandes	31,8	595758-P15	13/02/2024	<28,4
595756-P16	12/02/2024	PTS - Quai n°7 Voie 12	Métal commandes	47,7	595758-P16	13/02/2024	47,7
595756-P17	12/02/2024	PTS - Quai n°7 Voie 13	Métal commandes	51,1	595758-P17	13/02/2024	<28,4
595756-P18	12/02/2024	PTS - Quai n°8 Voie 14	Métal commandes	150,0	595758-P18	13/02/2024	28,4
595756-P19	12/02/2024	PTS - Quai n°8 Voie 14	Plastique téléphone	<100	595758-P19	13/02/2024	<100
595756-P20	12/02/2024	PTS - Quai n°8 Voie 14	Métal commandes verticales	<35,7	595758-P20	13/02/2024	<35,7
595756-P21	12/02/2024	PTS - Quai n°8 Voie 15	Métal commandes	<28,4	595758-P21	13/02/2024	<28,4
595756-P22	12/02/2024	PTS - Quai n°9 Voie 16	Métal commandes	167,0	595758-P22	13/02/2024	30,7
595756-P23	12/02/2024	PTS - Quai n°9 Voie 17	Métal commandes	33,0	595758-P23	13/02/2024	<28,4
595756-P24	12/02/2024	PTS - Quai n°10 Voie 18	Métal commandes	163,6	595758-P24	13/02/2024	70,5
595756-P25	12/02/2024	PTS - Quai n°10 Voie 19	Métal commandes	35,2	595758-P25	13/02/2024	28,4
595756-P26	12/02/2024	PTS - Quai n°11 Voie 20	Métal commandes	61,4	595758-P26	13/02/2024	33,0
595756-P27	12/02/2024	PTS - Quai n°11 Voie 21	Métal commandes	<28,4	595758-P27	13/02/2024	<28,4
595756-P28	12/02/2024	PTS - Quai n°12 Voie 22	Métal commandes	52,3	595758-P28	13/02/2024	<28,4
595756-P29	12/02/2024	PTS - Quai n°13 Voie 23	Métal commandes	28,4	595758-P29	13/02/2024	<28,4

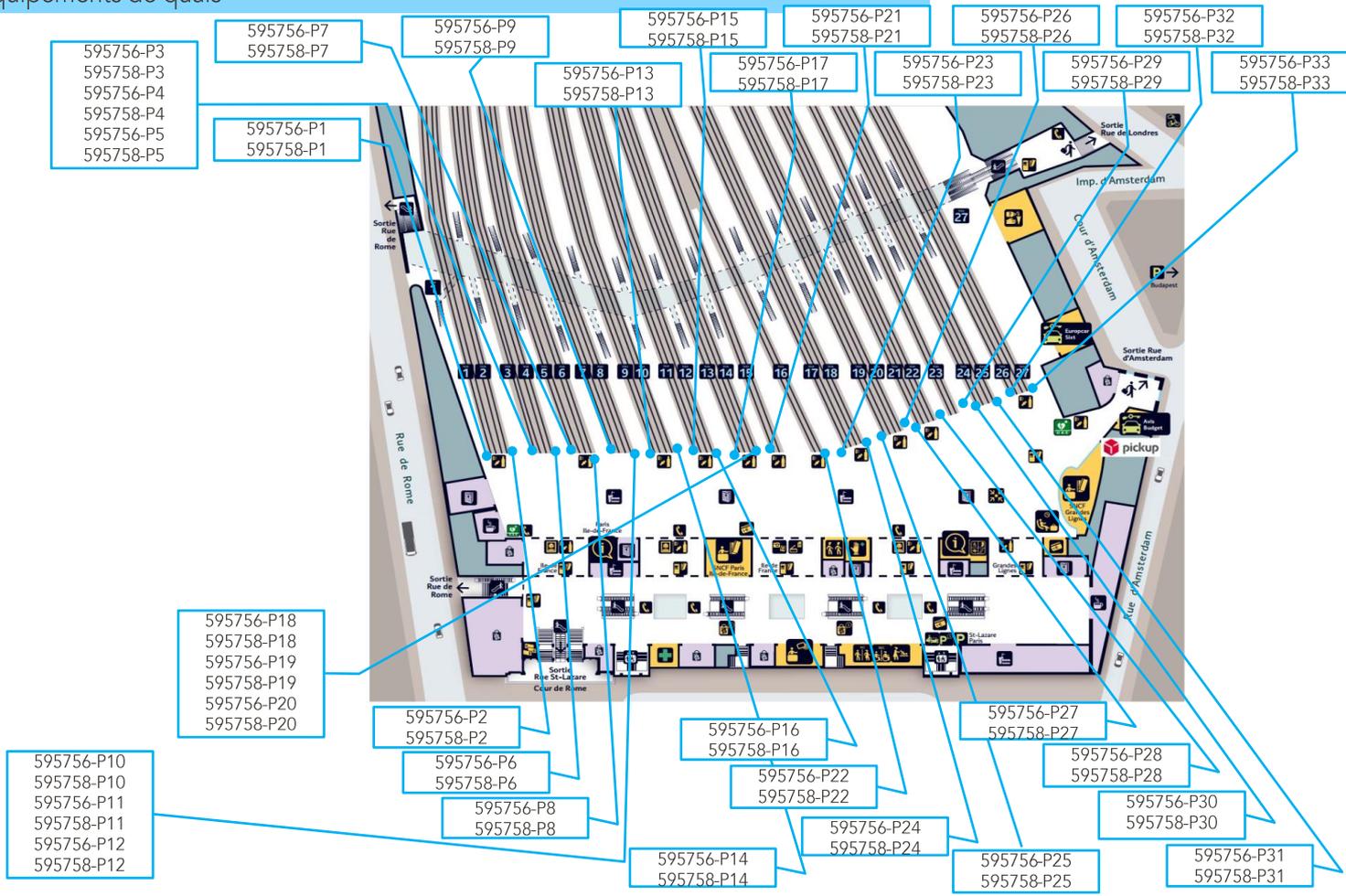
Ensemble des quais de la gare

Equipements de quais

595756-P30	12/02/2024	PTS - Quai n°13 Voie 24	Métal commandes	<28,4	595758-P30	13/02/2024	<28,4
595756-P31	12/02/2024	PTS - Quai n°14 Voie 25	Métal commandes	<28,4	595758-P31	13/02/2024	<28,4
595756-P32	12/02/2024	PTS - Quai n°14 Voie 26	Métal commandes	75,0	595758-P32	13/02/2024	76,1
595756-P33	12/02/2024	PTS - Quai n°15 Voie 27	Métal commandes	<28,4	595758-P33	13/02/2024	<28,4

Ensemble des quais de la gare

Equipements de quais





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°8 Voies 14/15

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV000616 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24010215/00595458

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 31/01/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 31/01/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
595458-P1	Quai	Quai 8 - voie 15 En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	8h49	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	1 608,8

PHOTOS	DESCRIPTIF
	595458-P1 - 1 608,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 8 - voie 15 En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 01/02/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

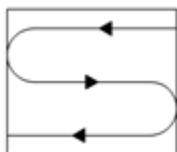


Figure 1 — Premier passage en S

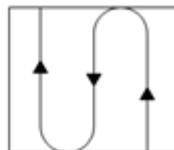


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000616-01022024-151002 du 01/02/2024 à 15:10

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV000616 Date de réception : 01/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000616-001 Date d'analyse : 01/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595458
Référence prélèvement 00595458-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	161	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 1608,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°8 Voies 14/15

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV000658 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24010215/00595461

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

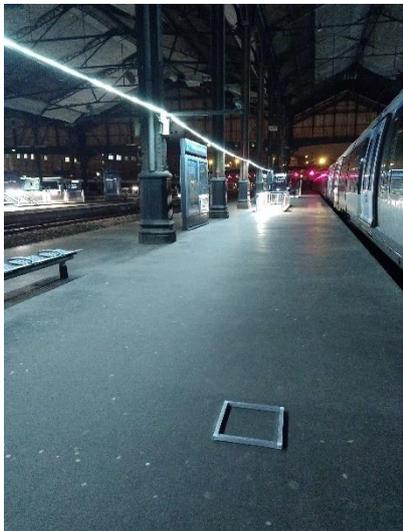
Date de prélèvement : le 01/02/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 01/02/2024

N° de prel	Etage	c	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
595461-P1	Quai	Quai 8 - voie 15 au niveau du banc En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	4h17	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	290,0

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>595461-P1 -290,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 15- voie 27 au niveau du local point courrier sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 02/02/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

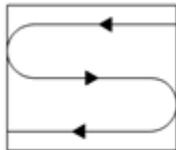


Figure 1 — Premier passage en S

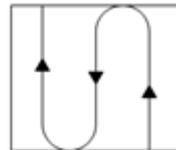


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000658-02022024-141916 du 02/02/2024 à 14:19

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV000658 Date de réception : 02/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000658-001 Date d'analyse : 02/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595461
Référence prélèvement 00595461-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	29,0	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 290,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers
77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai 15 – Voie 27

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV000657 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24010215/00595187

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 01/02/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 01/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
595187-P1	Quai	Quai 15- voie 27 au niveau du local point courrier sur Sol	9h59	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	291,6

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>595187-P1 - 291,6 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 15- voie 27 au niveau du local point courrier sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 02/02/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

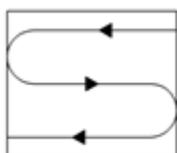


Figure 1 — Premier passage en S

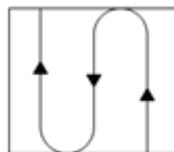


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000657-02022024-141622 du 02/02/2024 à 14:16

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV000657 Date de réception : 02/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000657-001 Date d'analyse : 02/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595187
Référence prélèvement 00595187-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	29,2	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 291,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai 15 – voie 27

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV000678 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24010215/00595190

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

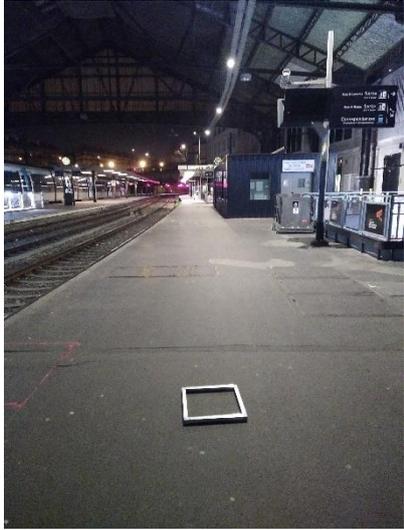
Date de prélèvement : le 02/02/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 02/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
595190-P1	Quai	Quai 15- voie 27 Au niveau du local point courrier sur Sol	4h12	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	99,6

PHOTOS	DESCRIPTIF
	595190-P1 - 99,6 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Au niveau du local point courrier sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 05/02/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

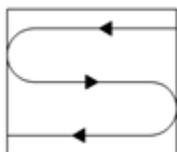


Figure 1 — Premier passage en S

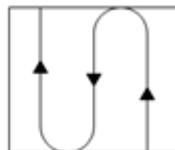


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000678-05022024-135220 du 05/02/2024 à 13:52

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV000678 Date de réception : 05/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000678-001 Date d'analyse : 05/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595190
Référence prélèvement 00595190-P1
Date de prélèvement 02/02/2024
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	9,96	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 99,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers
77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai 7 - Voies 12/13

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV000717 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24010215/00595193

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 05/02/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 05/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
595193-P1	Quai	Quai 7 - voie 13 En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	9h50	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	431,2

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>595193-P1 - 431,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 7 - voie 13 En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 06/02/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

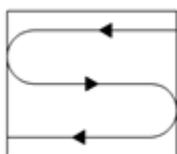


Figure 1 — Premier passage en S

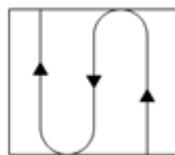


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.



L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers
77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai 7 Voies 12/13

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV000785 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24010215/00595196

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 06/02/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 06/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
595196-P1	Quai	Quai 7- voie 13 En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	4h03	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	158,4

PHOTOS	DESCRIPTIF
	595196-P1 - 158,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 7- voie 13 En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 07/02/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

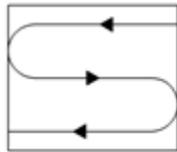


Figure 1 — Premier passage en S

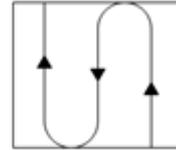


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000785-07022024-140540 du 07/02/2024 à 14:05

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV000785 Date de réception : 07/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000785-001 Date d'analyse : 07/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595196
Référence prélèvement 00595196-P1
Date de prélèvement 06/02/2024
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	15,8	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 158,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°9 Voie 16/17

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV000786 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24010215/00595290

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 06/02/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 06/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
595290-P1	Quai	Quai 9- voie 16 Au niveau des panneaux publicitaires En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	9h07	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	462,4

PHOTOS	DESCRIPTIF
	595290-P1 - 462,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 9- voie 16 Au niveau des panneaux publicitaires En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 07/02/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

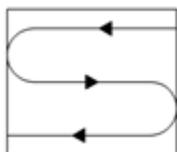


Figure 1 — Premier passage en S

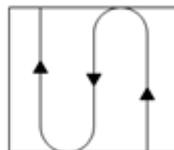


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000786-07022024-141114 du 07/02/2024 à 14:11

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV000786 Date de réception : 07/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000786-001 Date d'analyse : 07/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595290
Référence prélèvement 00595290-P1
Date de prélèvement 06/02/2024
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	46,2	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 462,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles
quai N°9 Voies 16/17**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV000844 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24010215/00595293

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 07/02/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 07/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
595293-P1	Quai	Quai 9- voie 17 Au niveau des panneaux publicitaire en face des escaliers vers le passage souterrain. sur Sol	5h01	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	186,0

PHOTOS	DESCRIPTIF
	595293-P1 - 186,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 9- voie 17 Au niveau des panneaux publicitaire en face des escaliers vers le passage souterrain. sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 08/02/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

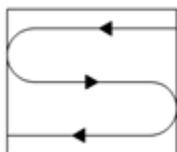


Figure 1 — Premier passage en S

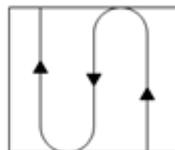


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000844-08022024-145754 du 08/02/2024 à 14:57

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV000844 Date de réception : 08/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000844-001 Date d'analyse : 08/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595293
Référence prélèvement 00595293-P1
Date de prélèvement 07/02/2024
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	18,6	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 186,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n° 2 Voie 2/3

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 page du rapport d'analyse 24ENV000883 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24010215/00595199

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 08/02/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 08/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
595199-P1	Quai	Quai 2- voie 2 en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	8h33	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	96,8

PHOTOS	DESCRIPTIF
	595199-P1 - 96,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 2- voie 2 en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 09/02/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

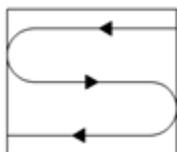


Figure 1 — Premier passage en S

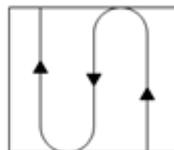


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000883-09022024-140003 du 09/02/2024 à 14:00

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV000883 Date de réception : 09/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000883-001 Date d'analyse : 09/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595199
Référence prélèvement 00595199-P1
Date de prélèvement 08/02/2024
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	9,68	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 96,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n° 2 Voies 2/3

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV000936 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24010215/00595202

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 09/02/2024

Préleveur : TETARD Yoan

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 09/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
595202 P1	Quai	Quai 2- voie 2 En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	4H35	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	70,0

PHOTOS	DESCRIPTIF
	595202 P1 - 70,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 2- voie 2 En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 13/02/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

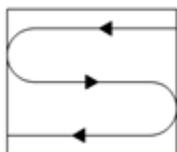


Figure 1 — Premier passage en S

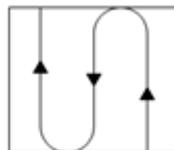


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000936-12022024-175858 du 12/02/2024 à 17:58

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV000936 Date de réception : 12/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000936-001 Date d'analyse : 12/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595202
Référence prélèvement 00595202-P1
Date de prélèvement 09/02/2024
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	7,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 70,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers
77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n° 3 Voies 4/5

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV000960 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24010215/00595205

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 12/02/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 12/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
595205-P1	Quai	Quai 3- voie 5 En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	8h57	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	118,4

PHOTOS	DESCRIPTIF
	595205-P1 - 118,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 3- voie 5 En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 13/02/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

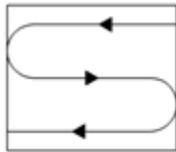


Figure 1 — Premier passage en S

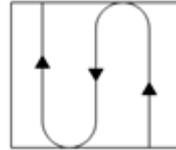


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000960-13022024-144403 du 13/02/2024 à 14:44

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV000960 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000960-001 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595205
Référence prélèvement 00595205-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	11,8	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 118,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°6 Voies 10/11

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV001003 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24010215/00595211

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 13/02/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 13/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
595211-P1	Quai	Quai 6 - voie 11 Au niveau du banc en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	9h23	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	401,6

PHOTOS	DESCRIPTIF
	595211-P1 - 401,6 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 6 - voie 11 Au niveau du banc en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 14/02/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

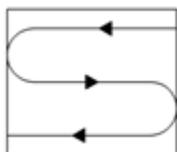


Figure 1 — Premier passage en S

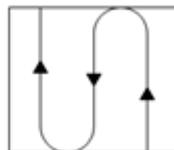


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001003-14022024-124844 du 14/02/2024 à 12:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV001003 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001003-001 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595211
Référence prélèvement 00595211-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	40,2	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 401,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°6 Voies 10/11

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV001051 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24010215/00595214

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

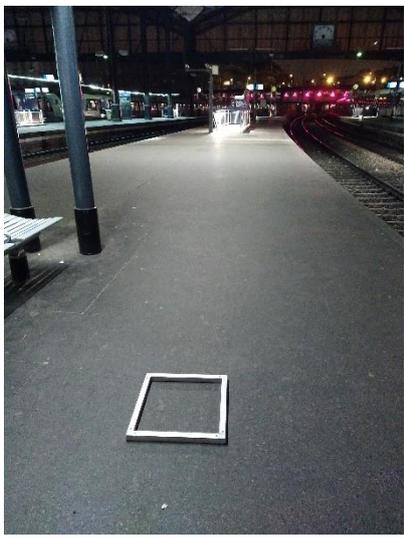
Date de prélèvement : le 14/02/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 14/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
595214-P1	Quai	Quai Quai 6 - voie 11 Au niveau du banc en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	4h47	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	444,4

PHOTOS	DESCRIPTIF
	595214-P1 - 444,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 6- voie 11 Au niveau du banc en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 15/02/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

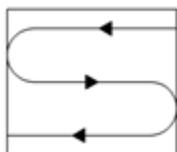


Figure 1 — Premier passage en S

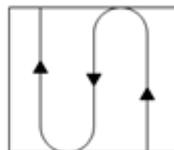


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001051-15022024-133732 du 15/02/2024 à 13:37

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV001051 Date de réception : 15/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001051-001 Date d'analyse : 15/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595214
Référence prélèvement 00595214-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	44,4	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 444,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers
77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°13 Voies 23/24

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV001052 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24010215/00595217

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 14/02/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 14/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
595217-P1	Quai	Quai 13- voie 23 En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	8h36	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	950,8

PHOTOS	DESCRIPTIF
	595217-P1 - 950,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 13 - voie 23 En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 15/02/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

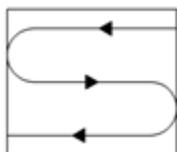


Figure 1 — Premier passage en S

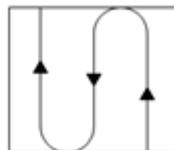


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001052-15022024-133902 du 15/02/2024 à 13:39

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV001052 Date de réception : 15/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001052-001 Date d'analyse : 15/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595217
Référence prélèvement 00595217-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	95,1	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 950,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers
77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°13 Voies 23/24

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV001092 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24010215/00595220

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 15/02/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 15/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
595220-P1	Quai	Quai 13 - voie 23 En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	4h17	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	787,2

PHOTOS	DESCRIPTIF
	595220-P1 - 787,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 13 - voie 23 En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 19/02/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

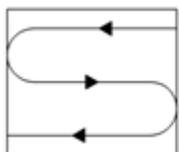


Figure 1 — Premier passage en S

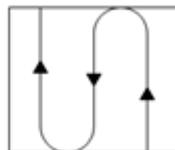


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001092-16022024-133607 du 16/02/2024 à 13:36

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV001092 Date de réception : 16/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001092-001 Date d'analyse : 16/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595220
Référence prélèvement 00595220-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	78,7	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 787,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Boitiers PTS – Avant nettoyage

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 16 pages + 33 pages du rapport d'analyse 24ENV000961 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24010215/00595756

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 12/02/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 12/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
595756-P1	Quai	Quai 1 voie 1 PTS - pupitre sur commande boutons	8h44	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
595756-P2	Quai	Quai 2 voie 2 PTS - pupitre sur commande boutons	8h46	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	28,4
595756-P3	Quai	Quai 2 voie 3 PTS - pupitre sur commande boutons	8h48	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
595756-P4	Quai	Quai 2 voie 3 PTS sur téléphone	8h50	plastique	0,01 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<100
595756-P5	Quai	Quai 2 voie 3 PTS sur commande boutons verticale	8h52	Métal/plastique	0,028m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<35,7
595756-P6	Quai	Quai 3 voie 4 PTS - pupitre sur commande boutons	8h59	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
595756-P7	Quai	Quai 3 voie 5 PTS - pupitre sur commande boutons	9h01	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	97,7
595756-P8	Quai	Quai 4 voie 6 PTS - pupitre sur commande boutons	9h03	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	65,9
595756-P9	Quai	Quai 4 voie 7 PTS - pupitre sur commande boutons	9h05	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	56,8
595756-P10	Quai	Quai 5 voie 8 PTS - pupitre sur commande boutons	9h07	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	54,5
595756-P11	Quai	Quai 5 voie 8 PTS sur téléphone	9h09	plastique	0,01 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<100

Prélèvements lingettes réalisés le 12/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
595756-P12	Quai	Quai 5 voie 8 PTS sur commande boutons verticale	9h11	Métal/plastique	0,028m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<35,7
595756-P13	Quai	Quai 5 voie 9 PTS - pupitre sur commande boutons	9h13	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	28,4
595756-P14	Quai	Quai 6 voie 10 PTS - pupitre sur commande boutons	9h15	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	33,0
595756-P15	Quai	Quai 6 voie 11 PTS - pupitre sur commande boutons	9h16	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	31,8
595756-P16	Quai	Quai 7 voie 12 PTS - pupitre sur commande boutons	9h18	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	47,7
595756-P17	Quai	Quai 7 voie 13 PTS - pupitre sur commande boutons	9h20	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	51,1
595756-P18	Quai	Quai 8 voie 14 PTS - pupitre sur commande boutons	9h22	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	150,0
595756-P19	Quai	Quai 8 voie 14 PTS sur téléphone	9h24	plastique	0,01 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<100
595756-P20	Quai	Quai 8 voie 14 PTS sur commande boutons verticale	9h26	Métal/plastique	0,028m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<35,7
595756-P21	Quai	Quai 8 voie 15 PTS - pupitre sur commande boutons	9h28	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
595756-P22	Quai	Quai 9 voie 16 PTS - pupitre sur commande boutons	9h30	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	167,0

Prélèvements lingettes réalisés le 12/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
595756-P23	Quai	Quai 9 voie 17 PTS - pupitre sur commande boutons	9h32	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	33,0
595756-P24	Quai	Quai 10 voie 18 PTS - pupitre sur commande boutons	9h34	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	163,6
595756-P25	Quai	Quai 10 voie 19 PTS - pupitre sur commande boutons	9h35	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	35,2
595756-P26	Quai	Quai 11 voie 20 PTS - pupitre sur commande boutons	9h36	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	61,4
595756-P27	Quai	Quai 11 voie 21 PTS - pupitre sur commande boutons	9h38	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
595756-P28	Quai	Quai 12 voie 22 PTS - pupitre sur commande boutons	9h40	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	52,3
595756-P29	Quai	Quai 13 voie 23 PTS - pupitre sur commande boutons	9h41	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	28,4
595756-P30	Quai	Quai 13 voie 24 PTS - pupitre sur commande boutons	9h42	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
595756-P31	Quai	Quai 14 voie 25 PTS - pupitre sur commande boutons	9h43	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
595756-P32	Quai	Quai 14 voie 26 PTS - pupitre sur commande boutons	9h45	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	75,0
595756-P33	Quai	Quai 15 voie 27 PTS - pupitre sur commande boutons	9h47	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4

Prélèvements lingettes réalisés le 12/02/2024

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>595756-P1 - <28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 1 voie 1 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P2 - 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 2 voie 2 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P3 - <28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 2 voie 3 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 12/02/2024

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>595756-P4 - < 100 µg/m² Quai 2 voie 3 PTS sur téléphone Revêtement : plastique</p>
	<p>595756-P5 - < 35,7 µg/m² Quai 2 voie 3 PTS sur commande boutons verticale Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P6 - < 28,4 µg/m² Quai 3 voie 4 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 12/02/2024

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>595756-P7 - 97,7 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 3 voie 5 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P8 - 65,9 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 4 voie 6 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P9 - 56,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 4 voie 7 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 12/02/2024

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>595756-P10 - 54,5 µg/m² Quai 5 voie 8 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P11 - <100 µg/m² Quai 5 voie 8 PTS sur téléphone Revêtement : plastique</p>
	<p>595756-P12 - <35,7 µg/m² Quai 5 voie 8 PTS sur commande boutons verticale Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 12/02/2024

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>595756-P13 - 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5 voie 9 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P14 - 33,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 6 voie 10 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P15 - 31,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 6 voie 11 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 12/02/2024

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>595756-P16 - 47,7 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 7 voie 12 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P17 - 51,1 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 7 voie 13 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P18 - 150,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 8 voie 14 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 12/02/2024

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>595756-P19 - <100 µg/m² Quai 8 voie 14 PTS sur téléphone Revêtement : plastique</p>
	<p>595756-P20 - < 35,7 µg/m² Quai 8 voie 14 PTS sur commande boutons verticale Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P21 - < 28,4 µg/m² Quai 8 voie 15 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 12/02/2024

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>595756-P22 - 167,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 9 voie 16 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P23 -33,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 9 voie 17 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P24 -163,6 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 10 voie 18 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 12/02/2024

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>595756-P25 - 35,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 10 voie 19 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P26 - 61,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 11 voie 20 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P27 - <28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 11 voie 21 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 12/02/2024

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>595756-P28 - 52,3 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 12 voie 22 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P29 - 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 13 voie 23 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P30 - <28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 13 voie 24 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 12/02/2024

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>595756-P31 -<28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 14 voie 25 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P32 -75,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 14 voie 26 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595756-P33 -<28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 15 voie 27 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Malakoff, le 14/02/2024
Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

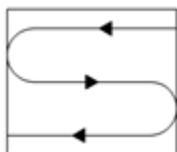


Figure 1 — Premier passage en S

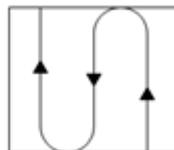


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121327 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-001 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121327 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-002 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P2
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121327 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-003 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P3
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121327 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-004 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P4
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <100,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-005 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P5
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0280 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <35,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-006 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P6
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-007 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P7
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	3,44	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 97,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-008 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P8
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,32	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 65,9 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-009 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P9
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 56,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-010 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P10
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,92	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 54,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-011 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P11
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <100,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-012 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P12
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0280 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <35,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-013 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P13
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-014 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P14
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,16	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 33,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-015 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P15
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,12	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 31,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-016 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P16
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,68	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 47,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-017 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P17
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,80	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 51,1 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-018 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P18
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	5,28	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 150,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-019 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P19
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <100,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-020 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P20
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0280 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <35,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-021 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P21
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-022 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P22
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	5,88	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 167,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-023 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P23
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,16	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 33,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-024 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P24
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	5,76	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 163,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-025 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P25
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,24	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 35,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-026 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P26
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,16	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 61,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-027 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P27
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-028 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P28
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,84	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 52,3 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-029 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P29
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-030 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P30
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-031 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P31
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-032 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P32
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,64	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 75,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000961-14022024-121328 du 14/02/2024 à 12:13

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 13/02/2024 à 14:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV000961 Date de réception : 13/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV000961-033 Date d'analyse : 13/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595756
Référence prélèvement 00595756-P33
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers
77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Boîtiers PTS – après nettoyage

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 16 pages + 33 pages du rapport d'analyse 24ENV001001 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24010215/00595758

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 13/02/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 13/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
595758-P1	Quai	Quai 1 - voie 1 PTS - pupitre sur commande boutons	4h29	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
595758-P2	Quai	Quai 2 - voie 2 PTS - pupitre sur commande boutons	4h31	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
595758-P3	Quai	Quai 2 - voie 3 PTS - pupitre sur commande boutons	4h33	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
595758-P4	Quai	Quai 2 - voie 3 PTS sur téléphone	4h34	plastique	0,01 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<100
595758-P5	Quai	Quai 2 - voie 3 PTS sur commande boutons verticale	4h35	Métal/plastique	0,028m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<35,7
595758-P6	Quai	Quai 3 - voie 4 PTS - pupitre sur commande boutons	4h36	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
595758-P7	Quai	Quai 3 - voie 5 PTS - pupitre sur commande boutons	4h38	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
595758-P8	Quai	Quai 4 - voie 6 PTS - pupitre sur commande boutons	4h39	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	55,7
595758-P9	Quai	Quai 4 - voie 7 PTS - pupitre sur commande boutons	4h40	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	53,4
595758-P10	Quai	Quai 5 - voie 8 PTS - pupitre sur commande boutons	4h41	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
595758-P11	Quai	Quai 5 - voie 8 PTS sur téléphone	4h43	plastique	0,01 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<100
595758-P12	Quai	Quai 5 - voie 8 PTS sur commande boutons verticale	4h44	Métal/plastique	0,028m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<35,7
595758-P13	Quai	Quai 5 - voie 9 PTS - pupitre sur commande boutons	4h46	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
595758-P14	Quai	Quai 6 - voie 10 PTS - pupitre sur commande boutons	4h48	Métal/plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4

Prélèvements lingettes réalisés le 13/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m ²
595758-P15	Quai	Quai 6 - voie 11 PTS - pupitre sur commande boutons	4h50	Métal/plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	<28,4
595758-P16	Quai	Quai 7 - voie 12 PTS - pupitre sur commande boutons	4h52	Métal/plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	47,7
595758-P17	Quai	Quai 7 - voie 13 PTS - pupitre sur commande boutons	4h53	Métal/plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	<28,4
595758-P18	Quai	Quai 8 - voie 14 PTS - pupitre sur commande boutons	4h54	Métal/plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	28,4
595758-P19	Quai	Quai 8 - voie 14 PTS sur téléphone	4h56	plastique	0,01 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	<100
595758-P20	Quai	Quai 8 - voie 14 PTS sur commande boutons verticale	4h58	Métal/plastique	0,028m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	<35,7
595758-P21	Quai	Quai 8 - voie 15 PTS - pupitre sur commande boutons	4h59	Métal/plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	<28,4
595758-P22	Quai	Quai 9 - voie 16 PTS - pupitre sur commande boutons	5h00	Métal/plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	30,7
595758-P23	Quai	Quai 9 - voie 17 PTS - pupitre sur commande boutons	5h02	Métal/plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	<28,4
595758-P24	Quai	Quai 10 - voie 18 PTS - pupitre sur commande boutons	5h04	Métal/plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	70,5
595758-P25	Quai	Quai 10 - voie 19 PTS - pupitre sur commande boutons	5h05	Métal/plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	28,4
595758-P26	Quai	Quai 11 - voie 20 PTS - pupitre sur commande boutons	5h06	Métal/plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	33,0
595758-P27	Quai	Quai 11 - voie 21 PTS - pupitre sur commande boutons	5h08	Métal/plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	<28,4
595758-P28	Quai	Quai 12 - voie 22 PTS - pupitre sur commande boutons	5h10	Métal/plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	<28,4

Prélèvements lingettes réalisés le 13/02/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
595758-P29	Quai	Quai 13 - voie 23 PTS - pupitre sur commande boutons	5h12	Métal/plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	<28,4
595758-P30	Quai	Quai 13 - voie 24 PTS - pupitre sur commande boutons	5h13	Métal/plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	<28,4
595758-P31	Quai	Quai 14 - voie 25 PTS - pupitre sur commande boutons	5h14	Métal/plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	<28,4
595758-P32	Quai	Quai 14 - voie 26 PTS - pupitre sur commande boutons	5h15	Métal/plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	76,1
595758-P33	Quai	Quai 15 - voie 27 PTS - pupitre sur commande boutons	5h16	Métal/plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	<28,4

Prélèvements lingettes réalisés le 13/02/2024

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>595758-P1 -<28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 1 voie 1 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P2 -<28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 2 voie 2 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P3 -<28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 2 voie 3 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 13/02/2024

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>595758-P4 -<100 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 2 voie 3 PTS sur téléphone Revêtement : plastique</p>
	<p>595758-P5 -<35,7 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 2 voie 3 PTS sur commande boutons verticale Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P6 -<28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 3 voie 4 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 13/02/2024

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>595758-P7 -<28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 3 voie 5 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P8 -55,7 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 4 voie 6 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P9 -53,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 4 voie 7 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 13/02/2024

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>595758-P10 <math><28,4 \mu\text{g}/\text{m}^2</math> Quai 5 voie 8 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P11 <math><100 \mu\text{g}/\text{m}^2</math> Quai 5 voie 8 PTS sur téléphone Revêtement : plastique</p>
	<p>595758-P12 <math><35,7 \mu\text{g}/\text{m}^2</math> Quai 5 voie 8 PTS sur commande boutons verticale Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 13/02/2024

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>595758-P13 -<28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5 voie 9 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P14 -<28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 6 voie 10 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P15 -<28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 6 voie 11 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 13/02/2024

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>595758-P16 -47,7 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 7 voie 12 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P17 -<28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 7 voie 13 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P18 -28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 8 voie 14 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 13/02/2024

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>595758-P19 -<100 µg/m² Quai 8 voie 14 PTS sur téléphone Revêtement : plastique</p>
	<p>595758-P20 -<35,7 µg/m² Quai 8 voie 14 PTS sur commande boutons verticale Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P21 -<28,4 µg/m² Quai 8 voie 15 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 13/02/2024

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>595758-P22 -30,7 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 9 voie 16 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P23 -<28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 9 voie 17 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P24 -70,5 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 10 voie 18 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 13/02/2024

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>595758-P25 -28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 10 voie 19 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P26 -33,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 11 voie 20 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P27 -<28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 11 voie 21 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 13/02/2024

PHOTOS	DESSCRIPTIF
	<p>595758-P28 -<math>28,4 \mu\text{g}/\text{m}^2</math> Quai 12 voie 22 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P29 -<math>28,4 \mu\text{g}/\text{m}^2</math> Quai 13 voie 23 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P30 -<math>28,4 \mu\text{g}/\text{m}^2</math> Quai 13 voie 24 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 13/02/2024

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>595758-P31 -<28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 14 voie 25 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P32 -76,1 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 14 voie 26 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>595758-P33 -<28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 15 voie 27 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p>

Malakoff, le 14/02/2024
Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

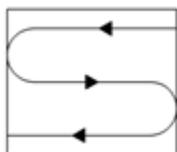


Figure 1 — Premier passage en S

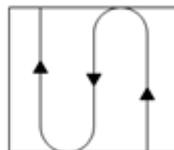


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134340 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-001 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134340 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-002 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P2
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134340 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-003 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P3
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134340 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-004 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P4
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <100,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134340 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-005 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P5
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0280 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <35,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134340 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-006 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P6
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134340 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-007 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P7
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134340 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-008 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P8
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,96	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 55,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134340 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-009 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P9
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,88	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 53,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134340 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-010 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P10
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134340 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-011 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P11
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <100,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134340 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-012 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P12
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0280 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <35,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134340 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-013 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P13
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134340 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-014 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P14
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134340 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-015 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P15
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134340 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-016 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P16
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,68	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 47,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134340 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-017 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P17
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134341 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-018 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P18
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :
Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134341 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-019 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P19
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <100,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134341 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-020 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P20
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0280 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <35,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134341 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-021 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P21
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134341 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-022 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P22
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,08	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 30,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134341 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-023 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P23
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134341 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-024 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P24
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,48	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 70,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134341 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-025 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P25
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134341 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-026 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P26
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,16	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 33,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134341 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-027 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P27
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134341 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-028 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P28
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134341 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-029 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P29
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134341 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-030 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P30
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134341 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-031 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P31
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134341 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-032 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P32
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,68	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 76,1 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV001001-14022024-134341 du 14/02/2024 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 14/02/2024 à 12:08 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 24ENV001001 Date de réception : 14/02/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV001001-033 Date d'analyse : 14/02/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24010215-00595758
Référence prélèvement 00595758-P33
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire

